

# AVIS PUBLIC

## MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 368-2025 sur les quotes-parts 2026.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 16 octobre 2025



Stéphane Bergeron  
Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 octobre 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 octobre 2025.



Signé : \_\_\_\_\_  
Stéphane Bergeron  
Directeur général et greffier-trésorier